



Procédure de fonctionnement du laboratoire partagé **1402.**

Règles générales de laboratoire

- Aucune nourriture ou breuvage ne sont tolérés dans les laboratoires.
- Le port du sarrau est requis dans le laboratoire et doit être enlevé en quittant.
- Aucun soulier ouvert et pantalon court ne sont tolérés dans le laboratoire.
- Il est interdit de s'asseoir directement sur le plancher du laboratoire.
- Éviter la présence de boîte de carton et matériaux poreux dans la zone de laboratoire.
- Comme le laboratoire est à usage commun et que du matériel sera entreposé. Il est primordial de bien identifier votre matériel et de n'utiliser que le matériel vous appartenant (à moins d'entente formelle entre chercheurs).

Lave-yeux

La vidange du lave-yeux doit être effectuée hebdomadairement. Un registre a été mis dans le local à cet effet. L'eau du lave-yeux doit être vidangée minimalement pendant une minute.

Réfrigérateur et congélateur (espace de rangement)

Un réfrigérateur à 4°C et deux congélateurs (-20°C et -80°C) sont à la disposition des utilisateurs. Il est important de respecter l'espace qui vous a été assigné et de bien identifier votre matériel. Inscrire sur une feuille placée sur les appareils, le(s) nom(s) et numéro de téléphone de votre personnel à contacter en cas de problème. Advenant qu'une réparation soit requise ou pour informations, veuillez contacter Frédéric Berthiaume 450-773-8521 poste 8218 ou frederic.berthiaume@umontreal.ca.

Hotte chimique

Un horaire sera placé sur la hotte à des fins de réservation et devrait être rempli lors de période de grand achalandage. Comme la hotte sera partagée, ne pas laisser des poubelles contenant des résidus à jeter après utilisation.

Armoires pour acides et produits inflammables situés sous la hotte chimique

Deux armoires sont présentes sous la hotte. L'une est pour conserver les solvants inflammables (ex : éthanol, méthanol, isopropanol, etc). L'autre armoire est pour les produits acides (acide



Procédure de fonctionnement du laboratoire partagé 1402.

acétique, chlorhydrique, etc). Comme ces armoires seront partagés par de multiples utilisateurs, éviter de commander des contenants de grands volumes (ex : 4L ou plus). Des bouteilles de petits formats doivent être achetées. Regrouper les contenants de votre laboratoire ensemble. Il est important de respecter l'espace qui vous a été assigné et de bien identifier votre matériel.

Hotte biologique

Un horaire sera placé sur la hotte à des fins de réservation et devrait être remplie lors de période de grand achalandage. Comme la hotte sera partagée et pour éviter des contaminations, bien nettoyer la hotte à l'éthanol 70% après chaque usage. Également, ne pas laisser de consommables et déchets à l'intérieur de la hotte.

Espace de rangement

Il est important de respecter l'espace qui vous a été assigné et de bien identifier votre matériel.

Clé et carte d'accès

La zone de laboratoire est contrôlée par un système à cartes magnétiques. Les permissions d'accès peuvent être ajoutées sur la carte d'employé/étudiante ou sur une carte blanche disponible au coût de 20\$. L'acceptation de l'accès doit également être obtenue par FANI. Le local 1402 est verrouillé par un barillet à clé standard.

Pour une nouvelle demande d'accès et/ou de clé : Frédéric Berthiaume poste 8218 ou frederic.berthiaume@umontreal.ca . Veuillez informer rapidement en cas de perte de carte d'accès ou de clé.

Trousse de premiers soins

Une trousse de premiers soins est disponible à l'entrée du laboratoire. Une liste de son contenu est disponible à l'intérieur et est sous la responsabilité de Frédéric Berthiaume.

Eau pure

De l'eau déionisée par osmose inversée est disponible dans le laboratoire à l'aide du robinet orange et gris.

Pour toutes informations ou en cas de besoin, contacter Frédéric Berthiaume au poste 8218 ou par courriel.